



Cabinet DEVICTOR

TARIFS GENERAUX 2023

GESTION

Gérance

	HT	TVA	TTC
Avis d'échéance Commercial - Professionnel - Attestation	1,29	0,26	1,55⁽¹⁾
Relance - Commercial - Professionnel	10,03	2,01	12,04⁽¹⁾
Mise en demeure, L.R.A.R. - Commercial - Professionnel	20,00	4,00	24,00⁽¹⁾
Remise de dossier à l'huissier	75,00	15,00	90,00
Constitution dossier avocat et transmission	150,00	30,00	180,00
Suivi de la procédure honoraire vacation	80,00	16,00	96,00⁽¹⁾
Inscription hypothécaire	167,22	33,44	200,66⁽²⁾
Chèque impayé en sus des frais facturés par la Banque	12,54	2,51	15,05
Déclaration et gestion des sinistres : - par déclaration - opérations diverses concernant l'instruction et le règlement afférant aux parties privatives ou causées par les occupants	29,26 6%	5,85 20%	35,11 7.20%

Location parking

	HT	TVA	TTC
Preneur	83,33	16,66	100,00
Bailleur	83,33	16,66	100,00

Location appartement

	HT	TVA	TTC
Immeubles collectifs – sur le revenu locatif	8 %	20 %	9,60 %⁽³⁾
Lots isolés - sur le revenu locatif	12 %	20 %	14,40 %⁽³⁾

Déclarations

	HT	TVA	TTC
Déclaration revenus annuels - déclaration unique	30,00	6,00	36,00
Déclaration revenus annuels - déclaration par immeuble	20,00	4,00	24,00

Clôture d'un dossier pour fin de gestion

	HT	TVA	TTC
Droit fixe	150,00	29,40	179,40
Droit proportionnel	1 trimestre d'honoraire		

⁽¹⁾ Auquel s'ajoutent les **FRAIS POSTAUX**

⁽²⁾ Auquel s'ajoutent les frais d'hypothèque

⁽³⁾ Taux **MAXIMUM** appliqué par le cabinet

SYNDIC

Frais de Vacation

	HT	TVA	TTC
Par le gestionnaire – Tarif horaire	83,61	16,72	100,33
Par le collaborateur – Tarif horaire	62,71	12,54	75,25
Heures non ouvrables	Majoration de 25 %		

Honoraires sur travaux exceptionnels (décidés par AG, hors budget)

	HT	TVA	TTC
Sur facture TTC (sans Maître d'œuvre)	4 %	20 %	4,80 %
Sur facture TTC (avec Maître d'œuvre)	2 %	20 %	2,40 %

TRANSACTIONS

Vente de biens

	TTC
Prix de vente compris entre 50 000,00 et 500 000,00 €	5 %
Prix de vente > 500 000,00 €	4 % (minimum de 7000€)
Forfait pour les box et les parkings	3000€

REDACTION D'ACTE

	HT	TVA	TTC
Baux commerciaux et professionnels : Frais de dresse de bail et avenants de renouvellement	1 % HT⁽⁴⁾ (avec minimum de 200 €)		
Baux d'habitation, avenants, changement de locataire ⁽⁵⁾ :	150,00	30,00	180,00⁽⁶⁾
Négociation baux : Habitation (visites - constitution dossier - rédaction bail)	10 € le m² TTC⁽⁵⁾		
Commerciaux & professionnels sur le montant du loyer net annuel	15 % TTC		
Rédaction autorisation cession bail ou fonds de commerce	160 € TTC		
Etat des lieux⁽⁵⁾ : Professionnel et commercial	200,00 TTC⁽⁵⁾		
Etat des lieux habitation	3 € TTC le m²⁽⁵⁾		
Assurance Loyers Impayés : Sur le montant des encaissements ⁽⁷⁾	1.90 % TTC⁽⁸⁾		

⁽⁴⁾ Sur la totalité des loyers majorée des charges

⁽⁵⁾ Exigibles tant auprès du bailleur que du preneur

⁽⁶⁾ Montant **MINIMUM**

⁽⁷⁾ Les encaissements sont ventilés comme suit : **loyer + charges**

⁽⁸⁾ Ce taux est déterminé par rapport aux conditions actuelles du contrat d'assurance souscrit par notre cabinet